



Le massacre de Reims

En cinquante-sept secondes d'ultra-violence, un clandestin algérien huit fois condamné a fait basculer la vie d'un père de famille. Un cas d'école. Récit.

Par Charlotte d'Ornellas

Mercredi 3 mars, en fin d'après-midi, Sébastien Lacroix est pendu aux lèvres du procureur de la République Matthieu Bourrette, comme toute la rédaction du journal *l'Union*. Le rédacteur en chef guette les détails de l'agression de son photographe Christian Lantenois, dans le coma après avoir tenté de prendre en photo une bande qui se préparait à en affronter une autre le samedi précédent. Ce mercredi soir, deux autres chocs l'attendent. « *Il était particulièrement douloureux d'entendre les détails sordides de cette agression ultra-violente* », attaque le journaliste. « *Puis il a été insupportable de découvrir le pedigree du type qui l'a massacré*. » Le lendemain, Sébastien Lacroix se permet un commentaire sur l'agres-

seur dans son édito: « *Il est le portrait-robot de ces barbares que les Français ne supportent plus de voir sur leur sol*. »

Grâce aux caméras et à leur bonne connaissance de la population délinquante, les enquêteurs n'ont pas tardé à identifier Anes Saïd Khebbeb. « *Pour nous, ça n'a malheureusement pas été une surprise* », confie un policier de la Bac, qui l'a déjà interpellé plusieurs fois. Et pour cause: né en 1999, cet Algérien arrivé à Reims trois ans plus tôt après avoir vécu à Stains (Seine-Saint-Denis), en situation irrégulière, avait été condamné à huit reprises en 2018 et 2019 pour vols avec effraction, usages de stupéfiants et violences en réunion. Petit détail: il avait également été incarcéré en avril 2020 pour ne pas avoir effectué son travail d'intérêt général,

avant d'être libéré un mois plus tard en raison du coronavirus! Le fait d'être encore suivi par un juge d'application des peines ne l'aurait pas empêché (il n'est pour l'instant qu'un suspect) de s'acharner sur le journaliste. Cinquante-sept secondes de pure violence qui ont brisé la vie de ce père de famille.

Certaines agressions font plus de bruit que d'autres. La pudeur de certains médias dépend parfois de la victime, souvent du profil de l'agresseur... Le calvaire de Christian Lantenois est pourtant révélateur d'une difficulté croissante à exercer le métier de journaliste dans certains recoins du pays. À *l'Union* comme ailleurs, on a pris l'habitude de faire attention: éviter les voitures identifiables, ne pas sortir de carnet, photographier discrètement, prendre attache avec un local... Des réflexes de zone de guerre, que ce drame révèle utiles. Lacroix insiste: « *Ces violences ne sont pas propres à notre profession, nous avons des témoignages de policiers, de médecins, de pompiers...* » Auxquels s'ajoutent ceux souvent inaperçus de ces Français devenus handicapés, orphelins, de ces femmes devenues veuves pour « *un mauvais regard* » au cœur de ces quartiers effectivement « *sensibles* ».

Des violences croissantes dans un quartier pourtant rénové

Cette fois-ci, l'agression s'est produite à Croix-Rouge, en périphérie de Reims. Un quartier de 24 000 habitants, qui recueille toutes les attentions depuis qu'il est devenu zone de sécurité prioritaire en 2013. Si 25 % de la population peine sous le seuil de pauvreté, le maire de Reims, Arnaud Robinet, balaise avec agacement la justification socio-économique des violences. En premier lieu parce que de nombreux Français pauvres, perclus de difficultés, ne sont pas dans la délinquance! « *Je ne supporte plus d'entendre que ces quartiers sont abandonnés alors que c'est le contraire. Nous avons installé des commerces, une base pour start-up, des projets culturels; on y trouve une université, une école de commerce, une médiathèque; nous sommes sur le point d'ouvrir une nouvelle maison de quartier et nous avons encore injecté 140 millions d'euros dans la rénovation urbaine!* » L'édile pointe plutôt le manque d'effectifs policiers et la politique de peuplement qui empêche le quartier de s'en sortir: « *Puisque nous avons 43 % de logements sociaux, nous récupérons des personnes via le Dalo [droit au logement opposable], qui ont été expulsées pour défaut de paiement ou mauvaise conduite. Ensuite, ceux qui sont logés chez des tiers sont prioritaires. Résultat, nous ajoutons des problèmes aux problèmes et nous avons*

SOCIÉTÉ



Soucieux de suivre le dossier de près et de dégager des responsabilités, Gérald Darmanin s'est rendu à Reims pour assister à une réunion avec les différents services susceptibles de rédiger un « rapport précis sur les faits » et « sur le mis en cause ».

peu à peu connu les affrontements entre communautés, les rixes entre bandes, les guerres de territoire sur fond de trafics... » Du côté des forces de l'ordre, le représentant d'*Unité SGP Police* Christian Pous fait le même constat. Responsable du bureau situé au cœur de Croix-Rouge de 2008 à 2014, il retrace sans peine une évolution dégradée. Entre les changements de stratégie, les baisses d'effectifs, la complexification de la procédure pénale, les impératifs de service, le travail des policiers est toujours plus difficile.

Le profil de l'agresseur ne les étonne pas, mais provoque la colère de leur ministre Gérald Darmanin. C'est ce qu'il fait savoir à ses interlocuteurs le vendredi suivant, en déplacement à Reims pour comprendre comment Anes Saïd Khebbeb, Algérien huit fois condamné, en infraction à la législation sur les

étrangers, n'avait pas été expulsé ou sous procédure d'expulsion.

Côté policiers, le reproche inquiète. Certains craignent que des têtes sautent pour l'exemple, sans que le fond du problème ne soit traité. L'un d'eux explique: « *Le ministre doit comprendre que la législation des étrangers nous dépasse. Il y a des loupés pour une raison simple: nous sommes surchargés de travail, et nous peinons à trouver un intérêt à en rajouter alors que ces procédures sans fin n'aboutissent jamais!* » Christian Pous développe: « *Dans la Marne, seuls 5 % des étrangers signalés sont reconduits à la frontière. En 2020, il n'y a pas eu une seule reconduite d'Algérien. Alors à force...* »

Comme pour leur donner raison, les exemples s'accumulent depuis l'automne dernier. L'attentat devant les anciens locaux de *Charlie Hebdo*? Un faux mineur isolé dont la minorité avait été contestée par son département, mais un juge en avait décidé autrement. L'attentat contre Samuel Paty? Un Tchétchène débouté du droit d'asile par l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides), décision cassée par la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). L'attentat à Nice? Un Tunisien arrivé deux jours plus tôt, sans que personne ne l'ait su. L'assassinat du directeur d'un centre pour migrants à Pau? Un Soudanais dont la demande d'asile avait été refusée par l'Ofpra, mais la CNDA avait accepté sa présence sur le territoire français...

En France, une décision d'éloignement ou d'obligation de quitter le territoire français (OQTF) n'est que très rarement suivie d'effet. Dénoncer une procédure inefficace serait sûrement plus utile que de chercher un responsable dans une chaîne d'acteurs découragés. « *Nous vidons la mer à la petite cuillère, soupire un membre d'un bureau d'éloignement. Et encore, elle est percée.* » ●



Christian Pous, secrétaire régional UNITÉ SGP POLICE FO GRAND EST



PÈRE DE FAMILLE ET PHOTOGRAPHE À «L'UNION» DEPUIS TRENTE-CINQ ANS, CHRISTIAN LANTENOIS EST UNE FIGURE INCONTOURNABLE DE LA VILLE DE REIMS.

www.unitesgppolice.com

UNITÉ SGP POLICE MAJORITAIRE

FSMI FO 100% Gradés, Gardiens, Policiers Adjoints, PATS 11-03-2021